



## LE BON SENS (PAYSAN) DOIT ÊTRE LE MAÎTRE MOT DES DÉCIDEURS POLITIQUES

**L'actualité est toujours brûlante à l'aube des vacances d'été. Ces derniers mois, de nombreuses législations concernant le monde agricole sont discutées. Nous revenons dans cet éditto sur 3 d'entre elles : la loi de la restauration de la nature au niveau européen, la réforme de la fiscalité au fédéral et les modifications du plan stratégique en région wallonne.**

Au niveau européen, l'accord sur la restauration de la Nature fait couler beaucoup d'encre. Difficile de s'y retrouver tant le débat est parfois caricatural et les implications concrètes floues. La FUGEA avait d'ailleurs envoyé un courrier à nos Ministres pour demander une véritable consultation et fixer des balises claires concernant cette loi. Pour le moment, ce texte est passé au conseil des Ministres (la Belgique s'étant abstenue faute d'avoir trouvé une position commune). Un vote en séance plénière doit encore avoir lieu au Parlement européen.

Au niveau fédéral, la réforme fiscale risque de toucher directement le prix de nos assiettes avec certaines de nos denrées alimentaires qui passeraient de 6 à 9 % de TVA (la viande, les produits laitiers ou encore le pain). Comme souvent, le gouvernement se focalise sur des catégories d'aliments sans regarder le modèle de production. Or, les pratiques agricoles sont un enjeu clé. Les produits végétaux importés d'Amérique du Sud et potentiellement issus de la déforestation ne seraient pas impactés tandis que notre viande ou notre lait produit à l'herbe et aux contributions positives réelles, seraient quant à eux davantage taxés. Où est la logique ?

Au niveau wallon, le gouvernement doit approuver des modifications du plan stratégique alors qu'il est entré en vigueur il y a 6 mois à peine. Il est d'ailleurs difficile d'y voir clair au moment d'écrire ces lignes. La BCAE 5 "érosion" cristallise bien ce flou artistique. La FUGEA, qui suit le dossier de près, a directement réagi aux premières annonces de modifications (voir communiqué de presse en actualité). A l'heure d'aujourd'hui, nous ne savons toujours pas quelles seront les nouvelles mesures proposées alors qu'elles sont censées entrer en vigueur en 2024. Nous sommes préoccupés par un tel fiasco administratif. Le plan stratégique est le fruit de presque trois longues années de négociations à la fois au niveau wallon mais aussi au niveau européen avec des échanges constants entre l'administration et la Commission. Comment est-il possible de changer les règles du jeu après si peu de temps ? Est-ce que d'autres règles seront modifiées ?

Comme nous l'expliquons dans notre dossier, notre priorité concernant la PAC est désormais d'assurer une période de stabilité. Pour la FUGEA, le plan ne doit pas être soumis à des changements importants de structure ou d'enveloppes. Les ajustements ne peuvent ni impacter directement les agriculteurs et agricultrices ni la trajectoire de transition adoptée dans cette PAC. Nous espérons avant tout que le bon sens agronomique sera la ligne de conduite des réflexions du gouvernement, laissant de côté les considérations politiques ; la campagne électorale commençant doucement.

Nous progressons dans un contexte qui évolue, ce qui est normal. Mais ces trois dossiers illustrent (tristement) les incertitudes extrêmes auxquelles le monde agricole est soumis. Le manque de prévisibilité engendré par ces situations freine la transition et participe à l'érosion de la profession. Votre syndicat continuera à dénoncer ces manquements tout en étant porteur de solutions dont nous espérons pouvoir discuter avec vous lors de la Foire de Libramont !

**LE MANQUE DE PRÉVISIBILITÉ ENGENDRÉ PAR CES SITUATIONS FREINE LA TRANSITION ET PARTICIPE À L'ÉROSION DE LA PROFESSION.**

**L'équipe politique de la FUGEA**